

Conditions générales

Commande

Orthopartner AG se réserve le droit de modifier les commandes qui ne correspondent pas à une unité d'emballage complète. Si la différence est supérieure à dix pour cent de la quantité commandée, le client sera informé.

Livraison, frais de port, emballage

Le mode de livraison est déterminé par Orthopartner AG. Les livraisons à partir de CHF 200.00 sont exécutées franco par courrier A de la Poste Suisse (sans Express et Encombrant), conditions pour revendeurs sous réserve. Pour les petites factures, les livraisons contre remboursement ainsi que pour les livraisons urgentes, les suppléments suivants sont ajoutés:

Envoi contre remboursement: CHF 15.00

Envoi Swiss Express «Lune» (distribution le lendemain avant 9 heures): Frais de port selon poids ainsi qu'un frais de dossier.

Frais de dossier:

Valeur de marchandise jusqu'à CHF 100.00 = CHF 15.00

Valeur de marchandise jusqu'à CHF 200.00 = CHF 9.00

Valeur de marchandise en-dessus CHF 200.00 = Frais de dossier gratuit

La livraison s'effectue au risque du destinataire. Des envois Swiss Express «Eclair» (avec distribution le même jour) ne sont pas possibles. Pour les envois Encombrant se facturent toujours CHF 26.00 de frais de port.

Date de livraison

La date de livraison mentionnée dans la confirmation de commande sera respectée, mais reste sous réserve de la réception de la marchandise en temps opportun. En cas de retard exceptionnel, la livraison s'effectue immédiatement à la réception de la marchandise. Le dépassement de la date de livraison ne donne pas droit à la résiliation de la commande.

Prix

Les prix d'Orthopartner AG s'entendent hors TVA. Les prix dans nos catalogues et listes de prix restent à tout moment sous réserve de modifications.

Modalités de paiement

Les factures sont payables dans les 30 jours suivant la date de facturation et sans déduction aucune.

Retour de marchandise

Le retour de marchandise impeccable dans son emballage d'origine n'est possible que avec accord préalable d'Orthopartner AG. Dans ce cas, vingt pour cent de la valeur de la marchandise ou au moins CHF 20.00 sont facturés comme indemnité. Le retour de marchandise commandée spécialement pour le client (c'est-à-dire des produits que nous n'avons pas en stock) n'est pas possible.

Réclamations

Les réclamations doivent être présentées par écrit dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise. Le retour de la marchandise doit être effectué dans le même délai avec l'accord préalable d'Orthopartner AG.

Il n'y a pas droit au remboursement en espèce. La marchandise retournée est remplacée ou remboursée sous forme d'une note de crédit. La marchandise retournée à Orthopartner AG doit être intacte et dans son emballage d'origine.

Garantie et responsabilité

La garantie d'Orthopartner AG est accordée conformément aux garanties de nos fournisseurs dès la date de facturation à tous les défauts qui peuvent apparaître dans le délai de garantie, pour autant qu'il soit prouvé que ces défauts résultent de la mauvaise qualité du matériel ou d'une fabrication défectueuse. La responsabilité d'Orthopartner AG se limite au remplacement des pièces défectueuses sous forme d'un bon d'achat. Nous déclinons toute autre responsabilité pour des dommages directs ou indirects, notamment pour des pertes de bénéfices et des droits d'un tiers, qui pourraient être causés directement ou indirectement, soit par les objets mêmes que nous avons livrés, soit par leur emploi ou leur défaut.

Tout autre dommage résultant du non respect des instructions pour l'utilisation, d'un maniement incorrect et/ou d'une mauvaise utilisation d'un produit est exclu de la garantie. Avant l'utilisation, chaque usager ou consommateur d'un produit d'Orthopartner AG devra s'assurer que le produit convient bien à l'usage qu'il veut en faire. Il assumera tous les risques liés au dit usage et la pleine responsabilité des dommages causés.

Reserve de propriété

La marchandise livrée reste la propriété d'Orthopartner AG jusqu'au paiement intégral de la facture.

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution pour toute affaire conclue par Orthopartner AG est Seon.

For juridique

Le for juridique pour toute affaire conclue par Orthopartner AG est à Lenzburg.